

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?
Oui c'est une problématique importante mais sous-estimée à Genève. Pour beaucoup, le mot "famille" est considéré comme ringard et donc peu attractif sur le plan politique alors qu'elle est restée le noyau de base de la vie en société

- b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

C'est le nœud du problème, que les incitations fiscales ne suffisent pas à résoudre: le développement des crèches, publiques et privées, l'aménagement des horaires scolaires et des cantines doivent être soutenus de manière à permettre aux couples, et notamment aux femmes, de réussir leur vie professionnelle avec les mêmes chances de succès que les hommes.

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

- a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?
b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille

Les prestations à disposition restent encore méconnues et pas toujours facile d'accès, avec des critères et des contrôles rébarbatifs: une simplification des procédures serait bienvenue.

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

- a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Il est certain qu'un tel service améliorerait la visibilité et la coordination des politiques familiales

- b) Quels en seraient les désavantages ?

Ils sont de deux ordres: les coûts – tout est cher à Genève – et la lourdeur administrative. Il s'agit dans tous les cas d'éviter que la création d'un tel service absorbe des ressources qui devraient être allouées aux familles les plus vulnérables ou qui en ont le plus besoin, aux familles monoparentales notamment. La priorité doit aller aux politiques ciblées et aux aides directes, non à l'inflation administrative.

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

- a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
b) b) Quels en seraient les désavantages ?

Les mêmes avantages que pour la question précédente, sans les inconvénients: j'y suis donc très favorable.



5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

b) Quelles sont les mesures que vous préconiseriez pour la développer ?